

COMMUNE DE CHÂTELLERAULT

Délibération du conseil municipal

du 22 mai 2019

n°024

page 1/2

EXTRAIT :



Nombre de membres en exercice : 39

PRESENTS (27) : JP. ABELIN, M. LAVRARD, J. MELQUIOND, P. MIS, AF. BOURAT, M. BEN EMBAREK, F. BRAUD, C. FARINEAU, B. ROUSSENQUE, D. BEAUDEUX, JC. GAILLARD, E. PHILIPPONNEAU, E. AZIHARI, A. BEN DJILLALI, F. BRAILLARD, Y. ERGÜL, H. PREHER, K.WEINLAND, P. BARAUDON, G. MICHAUD, F. MERY, E. AUDEBERT, L. BRARD, C. PAILLER, E. FARHAT, S. LANSARI CAPRAZ, D.CROCHARD

POUVOIRS (11) :

L. RABUSSIER donne pouvoir à JM. ABELIN
G. MAUDUIT donne pouvoir à J.MELQUIOND
J. DUMAS donne pouvoir à AF.BOURAT
T. BAUDIN donne pouvoir à M.BEN EMBAREK
JM. MEUNIER donne pouvoir à F.BRAUD
N. CASSAN FAUX donne pouvoir à C.FARINEAU
A. LAURENDEAU donne pouvoir à E.AZIHARI
M. MONTASSIER donne pouvoir à E. PHILIPPONNEAU
G. MESLEM donne pouvoir à H.PREHER
M. METAIS donne pouvoir à F.MERY
Y. GANIVELLE donne pouvoir à K.WEINLAND

EXCUSES (1) :

L. GUILLARD.

Nom du secrétaire de séance: Yasin ERGÜL

RAPPORTEUR : Monsieur Philippe MIS

OBJET : Aménagement du pôle sécurité - santé - Avenue Treuille - Validation de l'avant projet définitif et lancement des marchés de travaux

En novembre 2018, la ville a acquis l'immeuble abritant précédemment la trésorerie du Pays Châtelleraudais situé avenue Treuille.

Cet immeuble dans lequel sera installé le centre de supervision urbain, va accueillir les services de la police municipale et la sécurité urbaine (PMSU) ainsi que ceux de la santé publique et de la sécurité civile (SPSC), l'objectif étant de constituer un pôle sécurité – santé.

Concernant les travaux d'aménagement, il est proposé au conseil municipal d'adopter l'avant projet définitif qui a été validé par le comité de pilotage du projet le 30 avril 2019 .

* * * * *

VU l'article L.2121 – 29 du code général des collectivités territoriales relatif aux attributions du conseil municipal ,

VU l'article L.2122 – 21 - 1 du CGCT autorisant le maire à signer un marché sur la base de l'étendue du besoin à satisfaire et du montant prévisionnel du marché,

CONSIDÉRANT que des travaux d'aménagement sont nécessaires pour installer les services en vue de la création d'un pôle sécurité - santé .

COMMUNE DE CHÂTELLERAULT

Délibération du conseil municipal

du 22 mai 2019

n°024

page 2/2

Le conseil municipal, ayant délibéré, décide :

- d'adopter l'avant projet définitif présenté par le maître d'œuvre au comité de pilotage réuni en séance du 30 avril 2019 pour un montant de 268 174 € TTC.
- d'autoriser le Maire, ou son représentant, à signer les marchés de travaux pour les 7 lots suivants

N° LOT	INTITULE
1	Maçonnerie
2	Menuiseries extérieures
3	Menuiseries intérieures – Ouvrages plaques de plâtre – Plafonds suspendus
4	Peinture – Revêtements de sols durs et souples
5	Nettoyage
6	Électricité
7	Chauffage – Plomberie - Ventillation

- d'autoriser le Maire, ou son représentant à signer tout autre document relatif à ce dossier.

Vote : Adopté à l'unanimité

POUR :

CONTRE :

ABSTENTIONS :

NE PREND PAS PART AU VOTE :

Pour ampliation,
Pour le maire et par délégation,
La responsable du service juridique
Nadège GROLLIER

- Publication en Mairie
le 28 MAI 2019



RIBREAU Pierre-Marie PREF06 <pierre-marie.ribreau@vienne.gouv.fr>

24/5/2019 15:12

Acte 024

À Céline Hilbert <celine.hilbert@grand-chatellerault.fr>

>>Suivi d'un acte

Acte n°086-218600666-20190522-CM_20190522_024.DE - Etat : A examiner			
Date d'émission :	22/05/2019	Date de réception :	24/05/2019
Télétransmis :	Oui	Annulé :	Non
Nature de l'acte :	Délibérations		
Matière :	1.1 - Marchés publics		
Date limite recours :	25/07/2019	N° Acte Collectivité Locale :	CM_20190522_024
Émetteur de l'acte :	CHATELLERAULT - commune	<input type="checkbox"/> Tiers lésé	<input checked="" type="checkbox"/> Obligation de transmission
Service attributaire :	(86/3) SP Châtellerault		
Identifiant autre acte :		<input type="checkbox"/> Acte prioritaire	<input type="checkbox"/> Acte contrôlé
Objet de l'acte :	Aménagement du pôle sécurité - santé - Avenir Treuille - Validation de l'avant projet définitif et lancement des marchés de travaux		
Priorité Plan contrôle annuel :		<input type="checkbox"/> Avis pôle de compétence	Date prochaine réunion :
Commentaires :			
Nombre de pièces jointes :	1		
Acte joint :	09_DE Délibération		

Rattacher cet acte à un dossier

Choisir le dossier

Echange

 Créer une fiche d'échange.

Type d'échange *

M. Pierre-Marie RIBREAU
 Sous-Préfecture de Châtellerault
 2 rue Choissin
 86100 Châtellerault
 05 49 47 24 59

Pour une administration exemplaire, préservons l'environnement.
 Impression qui n'est pas nécessaire.

• moz-screenshot-3.png (48 KB)